



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION

N° 2010-12-17

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 décembre 2010

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. DUTRUC-ROSSET), M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Jacques BELLIER (pouvoir de M. Patrick CONFETTI), M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Alain-Michel LAMBERT), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Edmond GRONDIN), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir à M. Michaël THOMAS), Mme Véronique BANULS (pouvoir de M. Alain-Louis MIE), M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Jean-Philippe MALLE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Jean-Philippe BARRET, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET (pouvoir de M. Christian MAMY), M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir de M. Olivier FRAUDEAU), M. Alain NOURISSIER (pouvoir de M. Laurent DELAPORTE), Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL (pouvoir de M. Jean-Marc FRESNEL), Mme Marie BOELLE (pouvoir de Mme Magali ORDAS), M. Arnaud MERCIER, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY (pouvoir de Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL), M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, Mme Pascale ROCHERON.

Absents excusés : M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Patrick CONFETTI (pouvoir à M. Jacques BELLIER), M. Alain-Louis MIE (pouvoir à Mme Véronique BANULS), M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Philippe LEQUAIN, M. Alain-Michel LAMBERT (pouvoir à M. Jean François PEUMERY), M. Edmond GRONDIN (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), M. Christian MAMY (pouvoir à M. Guy HEMET), M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir à M. Christophe BOLLENGIER), M. Jean-Marc FRESNEL (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Magali ORDAS (pouvoir à Mme Marie BOELLE), M. Michel SAPORTA, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL (pouvoir à M. Hervé FLEURY), M. Roland de HEAULME, M. Michaël THOMAS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. OLIVIER COLLO

Date de convocation : 30 novembre 2010

Date d'affichage de la convocation : 30 novembre 2010

Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de membres présents : 45

N° de l'ordre du jour :

2010.12-17 : Complément de tarifs pour l'école de musique de Buc et le Conservatoire à rayonnement communal de Viroflay

M. Jacques BELLIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Au regard des activités des écoles de musique et conservatoires mises en œuvre pour la nouvelle année scolaire 2010-2011, il convient d'ajouter deux tarifs complémentaires à la grille tarifaire adoptée pour les établissements d'enseignement musical en conseil communautaire le 14 avril

2010.

Pour l'école de musique de Buc : dans la continuité des mesures pratiquées par la Ville de Buc, il est proposé de reconduire l'application d'une réduction de 20% sur les coûts d'enseignement (hors frais d'inscription) pour les élèves qui ont terminé leur cursus de formation musicale et poursuivent l'apprentissage d'un ou plusieurs instruments.

Pour le Conservatoire à rayonnement communal de Viroflay : parmi les spectacles ou concerts donnés par le Conservatoire dans l'Auditorium de Viroflay, certains font l'objet d'une entrée payante. Il est proposé d'adopter les tarifs déjà en vigueur à Viroflay pour le reste de la programmation de la saison culturelle, soit un tarif plein de 10 € et un tarif réduit de 8 € (réservé aux spectateurs de moins de 25 ans et aux demandeurs d'emploi).

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide de fixer les compléments de tarifs pour l'école de musique de Buc et le Conservatoire à rayonnement communal de Viroflay pour l'année scolaire 2010-2011, conformément aux tableaux joints en annexe*
- 2) *dit que les crédits seront imputés au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, nature 7062 « redevances et droits des services à caractère culturel » pour les recettes et nature 678 « autres charges exceptionnelles » pour les dépenses en cas de remboursement.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 45

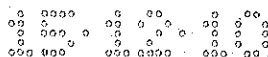
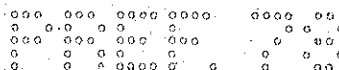
Suffrages exprimés : 58 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président
Par déléation



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services



DIRECTION ENSEIGNEMENT MUSICAL ET CULTURE

ECOLE DE MUSIQUE DE BUC

	Tarifs 2009-2010	Tarifs 2010-2011	évolution en %
DROIT D'INSCRIPTION ANNUEL			
Enfant	20,00 €	20,00 €	0,00%
Adulte	35,00 €	35,00 €	0,00%
Musique d'ensemble	100,00 €	100,00 €	0,00%

COÛT DES COURS D'INSTRUMENTS CALCULE EN FONCTION DU COEFFICIENT FAMILIAL	Tranches*		catégorie
	1	1 905	
	1 906	2 763	1
	2 764	3 189	2
	3 190	3 680	3
	3 681	4 246	4
	4 247	4 900	5
	4 901	5 655	6
	5 656	6 525	7
	6 526	7 530	8
	7 531	8 690	9
	8 691	10 029	10
	10 030	11 574	11
	11 575	13 355	12
	13 356	15 413	13
	15 414	17 786	14
	17 787	20 525	15
	20 526	23 685	16
	23 686	27 334	17
	27 335	31 543	18
	31 544	36 400	19
	36 401	190 561	20
	hors Versailles Grand Parc		21

	Catégorie	Tarifs 2009-2010	Tarifs 2010-2011	évolution en %
EVEIL ENFANTS				
Participation mensuelle	0	0 €	0,00 €	0,00%
	1	6,17 €	6,25 €	1,30%
	2	7,20 €	7,30 €	1,39%
	3	8,64 €	8,75 €	1,27%
	4	9,87 €	10,00 €	1,32%
	5	11,00 €	11,15 €	1,36%
	6	12,23 €	12,40 €	1,39%
	7	13,36 €	13,55 €	1,42%
	8	14,60 €	14,80 €	1,37%
	9	15,83 €	16,05 €	1,39%
	10	17,06 €	17,30 €	1,41%
	11	18,20 €	18,45 €	1,37%
	12	19,43 €	19,70 €	1,39%
	13	20,66 €	20,95 €	1,40%
	14	21,79 €	22,05 €	1,19%
	15	23,03 €	23,30 €	1,17%
	16	24,26 €	24,60 €	1,40%
	17	25,60 €	25,95 €	1,37%
	18	26,63 €	27,00 €	1,39%
	19	27,86 €	28,20 €	1,22%
	20	29,20 €	29,60 €	1,37%
21	31,87 €	32,30 €	1,35%	
1 INSTRUMENT ENFANTS				
Participation mensuelle	0	0 €	0,00 €	0,00%
	1	13,06 €	13,25 €	1,45%
	2	15,63 €	15,85 €	1,41%
	3	18,20 €	18,45 €	1,37%
	4	20,87 €	21,15 €	1,34%
	5	23,34 €	23,65 €	1,33%
	6	26,01 €	26,35 €	1,31%
	7	28,37 €	28,75 €	1,34%
	8	31,15 €	31,55 €	1,28%
	9	33,62 €	34,05 €	1,28%
	10	36,39 €	36,85 €	1,26%
	11	38,76 €	39,25 €	1,26%
	12	41,12 €	41,65 €	1,29%
	13	43,90 €	44,45 €	1,25%

14	46,26 €	46,85 €	1,28%
15	49,14 €	49,80 €	1,34%
16	51,40 €	52,05 €	1,26%
17	54,07 €	54,75 €	1,26%
18	56,54 €	57,30 €	1,34%
19	59,32 €	60,10 €	1,31%
20	61,78 €	62,60 €	1,33%
21	67,85 €	68,75 €	1,33%

2 INSTRUMENTS ENFANTS

Participation mensuelle

0	0 €	0,00 €	0,00%
1	19,74 €	20,00 €	1,32%
2	23,54 €	23,85 €	1,32%
3	27,45 €	27,80 €	1,28%
4	31,35 €	31,75 €	1,28%
5	34,95 €	35,40 €	1,29%
6	38,86 €	39,45 €	1,52%
7	42,76 €	43,30 €	1,26%
8	46,57 €	47,20 €	1,35%
9	50,47 €	51,15 €	1,35%
10	54,28 €	55,00 €	1,33%
11	58,18 €	58,95 €	1,32%
12	61,89 €	62,70 €	1,31%
13	65,79 €	66,65 €	1,31%
14	69,70 €	70,60 €	1,29%
15	73,40 €	74,35 €	1,29%
16	77,31 €	78,30 €	1,28%
17	81,31 €	82,35 €	1,28%
18	84,91 €	86,00 €	1,28%
19	88,92 €	90,10 €	1,33%
20	92,62 €	93,80 €	1,27%
21	101,57 €	102,90 €	1,31%

3 INSTRUMENTS ENFANTS

Participation mensuelle

0	0 €	0,00 €	0,00%
1	26,21 €	26,55 €	1,30%
2	31,35 €	31,75 €	1,28%
3	36,49 €	36,95 €	1,26%
4	41,53 €	42,05 €	1,25%
5	46,57 €	47,20 €	1,35%
6	51,71 €	52,40 €	1,33%
7	56,75 €	57,50 €	1,32%
8	62,09 €	62,90 €	1,30%
9	66,92 €	67,80 €	1,32%
10	72,06 €	73,00 €	1,30%
11	77,31 €	78,30 €	1,28%
12	82,24 €	83,30 €	1,29%
13	87,59 €	88,75 €	1,32%
14	92,42 €	92,60 €	0,19%
15	97,76 €	99,05 €	1,32%
16	102,80 €	104,15 €	1,31%
17	108,15 €	109,55 €	1,29%
18	112,98 €	114,45 €	1,30%
19	118,01 €	119,55 €	1,30%
20	123,15 €	124,75 €	1,30%
21	135,08 €	136,85 €	1,31%

1 INSTRUMENT ADULTE

Résident Versailles Grand Parc*

61,68 € **62,50 €** 1,33%

Hors Versailles Grand Parc

67,85 € **68,75 €** 1,33%

ABATTEMENTS

Un justificatif de domicile est nécessaire pour bénéficier du tarif résidents Versailles Grand Parc. Une réduction de 20% est appliquée sur le coût des enseignements (hors frais d'inscription) pour les élèves qui ont terminé leur cursus de formation musicale et poursuivent l'apprentissage d'un instrument ou plusieurs instruments.

LOCATION MENSUELLE D'INSTRUMENTS ET CAUTIONS

	LOCATION			CAUTION		
	Tarifs 2009-2010	Tarifs 2010-2011	évolution en %	Tarifs 2009-2010	Tarifs 2010-2011	évolution en %
Alto 1/4	13,00 €	13,20 €	1,54%	416,00 €	135,45 €	-67,44%
Alto 1/2	14,00 €	14,20 €	1,43%	416,00 €	135,45 €	-67,44%
Alto 3/4 et entier	15,00 €	15,20 €	1,33%	500,00 €	135,45 €	-72,91%
Cornet	15,00 €	15,20 €	1,33%	694,00 €	135,45 €	-80,48%
Clarinette	20,00 €	20,25 €	1,25%	1 043,00 €	135,45 €	-87,01%
Flûte traversière	15,00 €	15,20 €	1,33%	608,00 €	135,45 €	-77,72%
Harpe celtique	25,00 €	25,35 €	1,40%	1 500,00 €	135,45 €	-90,97%
Violon 1/4	13,00 €	13,15 €	1,15%	416,00 €	135,45 €	-67,44%
Violon 1/2	14,00 €	14,20 €	1,43%	416,00 €	135,45 €	-67,44%
Violon 3/4 et entier	15,00 €	15,20 €	1,33%	500,00 €	135,45 €	-72,91%
Violoncelle 1/4	20,00 €	20,25 €	1,25%	1 008,00 €	135,45 €	-86,56%
Violoncelle 1/2	21,00 €	21,30 €	1,43%	1 112,00 €	135,45 €	-87,82%
Violoncelle 3/4 et entier	22,00 €	22,30 €	1,36%	1 112,00 €	135,45 €	-87,82%
Xylophone	15,00 €	15,20 €	1,33%	469,00 €	135,45 €	-71,12%

DIRECTION ENSEIGNEMENT MUSICAL ET CULTURE

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL DE VIROFLAY

	Tarifs 2009-2010	Tarifs 2010-2011	évolution en %
DROIT D'INSCRIPTION ANNUEL			
Obligatoire et incluant toutes les disciplines musicales collectives : formation musicale, éveil, orchestre, chorale, préparation à l'épreuve de musique au BAC...	100,00 €	100,00 €	0%
INSTRUMENT ANNUEL			
Résidents Versailles Grand Parc	504,00 €	510,55 €	1,30%
Résidents Extérieurs	960,00 €	972,50 €	1,30%
DANSE ANNUEL			
Résidents Versailles Grand Parc	212,00 €	214,75 €	1,30%
Résidents Extérieurs	412,00 €	417,35 €	1,30%
CURSUS DE PROJET PERSONNEL JEUNES ANNUEL			
Résidents Versailles Grand Parc	404,00 €	409,25 €	1,30%
Résidents Extérieurs	960,00 €	972,50 €	1,30%
LOCATIONS			
Location d'instrument (par mois)	28,00 €	28,35 €	1,25%
Répétition d'orgue (par heure)	1,85 €	1,85 €	0,00%

CONCERTS PAYANTS DONNES PAR LE CONSERVATOIRE			
Toute heure commencée est due en totalité			
Tarif plein	/	10,00 €	/
Tarif réduit (moins de 25 ans et demandeurs d'emploi)	/	8,00 €	/

LOCATIONS DE SALLES AU CONSERVATOIRE (pas de manifestation publique)			
Salles Debussy, Gounod et Vivaldi : tarif horaire	/	18,25 €	/
Salle Léon Leroy : tarif horaire	/	20,45 €	/

TARIF DEGRESSIF (hors location et répétition)
 Un justificatif de domicile est nécessaire pour bénéficier du tarif résidents Versailles Grand Parc.
 Une dégressivité de tarif s'applique pour les jeunes résidents de Versailles Grand Parc, nés après le 31 décembre 1985.
 Elle est de 10% pour le 2^{ème} enfant, 20% pour le 3^{ème} enfant, 30% pour le 4^{ème} enfant etc.
 Une réduction de 50% s'applique pour la pratique d'un deuxième instrument, pour les jeunes nés après le 31 décembre 1985.
 Les enfants du personnel communal bénéficiant d'un tarif réduit avant le 1^{er} janvier 2010 en bénéficient jusqu'à la fin de leur scolarité.

REGLEMENT
 Les frais pour chaque relance s'élevant à 4 euros seront appliqués en cas de retard de paiement de la

